



NOTE DE SERVICE N° 043-111 /MBPE/DGD du 30 MARS 2021

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet :** Changement de dénomination

**Réf :** Courrier TRANS MER TRANSIT  
du 18/02/2021

Conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que la **société TRANS MER TRANSIT**, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00443B, a changé de dénomination pour s'appeler désormais **SUPER TRANSIT** et ce, par décision de l'actionnaire unique en date du 20 octobre 2020.

Toutes les autres informations (adresses géographique et postale, numéros téléphoniques) restent inchangées.

Par conséquent, les avantages et obligations de la société TRANS MER TRANSIT, vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférés d'office à la société SUPER TRANSIT.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.



**Général DA Pierre A**  
Officier de l'Ordre National